

**SFR****DU 23/04/13  
AU 30/05/13  
INCLUS****1 mois de forfait  
RED remboursé****Pour toute nouvelle souscription à un forfait RED avec  
portabilité du numéro**

ODR SFR N° 15906 - SFR DISTRIBUTION

**Offre réservée à tout nouvel abonné SFR, précédemment client d'un autre opérateur mobile, et demandant la portabilité de son numéro, souscrivant un forfait RED SMS, RED SMS bloqué, RED 24H/24, ou RED 3Go, entre le 23/04/13 et le 30/05/13 inclus.**

1 mois d'abonnement remboursé (sur la base du montant d'abonnement du forfait RED détenu au moment du remboursement).

Un seul remboursement par numéro d'appel. Offre non cumulable avec l'offre de parrainage RED.

## Pour bénéficier de cette offre :

### 1 Remplissez vos coordonnées ci-dessous

Indiquez  
votre n° de  
ligne SFR

N° de ligne SFR

Date d'achat

Civilité  M.  Mme  Melle

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

Pour recevoir des informations par e-mail sur les offres et services SFR, merci de nous indiquer votre adresse e-mail ci-dessous. (NB : cette adresse ne sera pas transmise par SFR à des tiers).

Email

### 2 Joignez impérativement à ce bulletin de participation

Avez-vous  
pensé à toutes  
vos pièces  
justificatives  
?

▶ l'email de confirmation de souscription de la ligne RED

▶ Un RIB / RIP ou RICE, pour un remboursement par virement bancaire

### 3 Envoyez le tout au plus tard dans les 8 semaines suivant l'acte d'achat ACCOMPAGNE DES PIECES JUSTIFICATIVES

Pensez à  
respecter la  
date limite  
d'envoi(cachet de la Poste faisant foi) à l'adresse suivante :  
**ODR SFR N° 15906 TSA 70036  
78082 YVELINES CEDEX 9**Pour suivre le traitement de votre demande rendez-vous sur [www.sfr.fr](http://www.sfr.fr),  
rubrique «offres de remboursements» ou au 0 821 36 46 56  
(0,12€ TTC/mn depuis un poste fixe)Votre dossier  
ne sera pas pris  
en compte, sans la  
totalité des pièces  
demandées

### 4 Si votre ligne RED est toujours active au moment de l'examen de votre dossier, vous recevrez votre remboursement DANS UN DÉLAI DE 15 SEMAINES à compter de la date de réception de votre participation conforme.

**Un SMS de confirmation vous sera adressé.**Si vous ne souhaitez pas recevoir la confirmation de  
l'ordre de virement de votre remboursement par Texto  
sur le n° d'appel indiqué ci-dessus, cochez ici 

1 mois remboursé pour toute souscription à un forfait RED avec portabilité du numéro, entre le 23/04/13 et le 30/05/13 inclus. Le client bénéficiera du remboursement s'il a toujours une ligne RED ou Carré active, et sous réserve du règlement intégral par le client de ses 3 premières factures. En effet, le remboursement ne pourra intervenir à défaut de paiement, par le client, de ses trois premières factures ou s'il est en situation d'impayés au moment du remboursement. Le client pourra choisir n'importe lequel des forfaits RED commercialisés : RED SMS, RED SMS bloqué, RED 24H/24, RED 3Go et sera remboursé sur la base du montant d'abonnement du dernier forfait RED détenu / détenu au moment du remboursement. Toute demande incomplète, illisible ou raturée ne pourra être prise en compte. Les clients n'ayant pas envoyé de RIB/RIP ou RICE seront remboursés par lettre-chèque. Il ne sera répondu à aucune réclamation après le 30/08/13. Les frais d'envoi et de photocopie sont à la charge du participant. Le présent coupon de remboursement, une fois validé vaudra remise de 4,99€ TTC (soit 4,01€ HT et 0,98€ de TVA à 19,6%) pour la Série Red SMS, de 6,99€ (soit 5,84€ HT et 1,15€ de TVA à 19,6%) pour la Série Red SMS bloqué, de 11,99€ (soit 10,04€ HT et 1,96€ de TVA à 19,6%) pour la Série Red 24H/24, et de 19,99€ (soit 16,07€ HT et 3,92€ de TVA à 19,6%) pour la Série Red 3Go, des frais liés à l'abonnement par la société SFR - 1, place Carpeaux - 92915 Paris La Défense cedex. Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès ainsi que d'un droit d'information complémentaire, de rectification et d'opposition sur les données vous concernant, utilisées par SFR et ses prestataires pour la gestion de votre compte et votre information sur vos services ainsi que pour toute opération de marketing direct. Vous pouvez vous opposer, dès la communication des informations à SFR, à ces opérations de marketing direct. Votre consentement préalable pourra par ailleurs être requis pour certaines opérations de marketing direct réalisées par voie électronique notamment s'agissant des opérations offrant des informations sur les offres et services de partenaires. Pour exercer vos droits, envoyez un courrier avec vos nom, prénom, numéro d'appel SFR si vous êtes déjà client SFR et copie de votre pièce d'identité à : Clients Abonnés mobiles ou si vous n'êtes pas encore client SFR: «SFR Service Clients - Accès, Rectification, Opposition - TSA 91121 - 57757 METZ CEDEX 9.

SFR - S.A au capital de 3 423 265 598,40€ - RCS PARIS 343 059 564